

LA CHRONIQUE ENVIRONNEMENT de Maximilien Rouer*

Décroissance : fable et faux-semblants

Depuis quelques années se développe de nouveau, notamment en France, un mouvement pour la décroissance économique, laissant croire que l'idéologie de la croissance peut être remplacée par celle de la décroissance. Ce vieux débat pour ou contre la croissance date des Trente Glorieuses, de cette époque révolue où nous avions le temps de débattre et de philosopher longuement. En 2006, le temps n'est plus aux mots mais à l'action, non pas en faisant fi du présent et de son inertie mais bien en l'intégrant comme base d'un futur souhaitable, à construire de toute urgence.

La décroissance est née d'un constat sans appel : l'humanité, avec 6,5 milliards d'habitants, ne peut s'offrir le niveau de consommation de ressources naturelles d'un Européen ou d'un Américain, les capacités de production étant insuffisantes. Pour l'énergie, par exemple, la consommation d'un Indien est de 0,8 tonne équivalent pétrole, alors que pour un Européen elle tourne autour de 4,5 tonnes, et le double pour un Nord-Américain. Ces valeurs sont considérables et sans précédent historique. Le constat est le même quelles que soient les ressources naturelles considérées, à ceci près que, pour l'énergie, le fait d'avoir consommé ces milliards de tonnes de carbone fossile (pétrole, charbon, gaz) a déclenché un changement climatique majeur, conséquence d'une augmentation de l'effet de serre.

Le baiser de Judas. La rhétorique de la décroissance est la suivante : pour rendre la planète plus vivable pour tous, il faut diminuer la consommation, et donc, dans le cadre actuel de

l'économie de marché, diminuer la croissance. Si cette approche fonctionne hors changement climatique pour des enjeux tels que la biodiversité, elle n'est malheureusement d'aucun secours pour répondre à la crise climatique.

En effet, si le monde passait de la consommation annuelle d'énergie de 8 milliards de tonnes équivalent pétrole d'origine fossile à zéro, les concentrations accumulées de CO₂ dans l'atmosphère depuis 1850 suffiraient malgré tout à accélérer les changements climatiques. Rappelons que nous sommes, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, dans des concentrations de CO₂ dans l'atmosphère de 40 % supérieures à l'époque pré-industrielle, et que ne rien faire pour les restocker revient à abandonner le confort d'un climat stable.

La décroissance ne propose rien pour répondre à cette nécessité de non seulement stopper les émissions, mais surtout les ramener à 280 ppm (molécules pour 1 million de molécules d'air). Laisser le niveau de concentration de CO₂ dans l'atmosphère au niveau atteint aujourd'hui (presque 400 ppm) n'est pas souhaitable. Il faut au contraire réinventer une croissance qui permette de restocker le CO₂ dans les produits et services de demain par l'intermédiaire de la photosynthèse (par la biomasse : plantes, arbres, etc.).

Aujourd'hui les sociétés sont prêtes, le monde n'ayant jamais disposé d'autant de capacité de financement, de connaissances, de chercheurs, de technologies, de moyens de communication, ni même d'hommes. L'urgence qui pose problème va accélérer la mise

en place des solutions. Nécessité fait loi : parce que la survie de l'entreprise va dépendre de sa capacité d'adaptation à ce nouveau cadre de référence, elle va s'adapter par l'innovation.

Le profit, la planète et l'industriel. L'intérêt de l'entreprise est de faire du profit afin de rémunérer le capital et le travail. Faire du profit dans un monde qui réduit le changement climatique se fera avant tout par la réduction absolue de ses consommations de ressources aux coûts toujours plus élevés, puis par la substitution des consommations de matières non renouvelables et/ou toxiques qui ne peuvent pas être réduites par des matières renouvelables non toxiques, notamment de la biomasse. La croissance restockera ainsi le carbone atmosphérique dans des meubles, des maisons, des bioplastiques, etc. Il sera recherché pour chaque activité, chaque secteur, un bilan énergétique net positif.

Si les centaines de millions de logements, mobiliers et biens de consommation à venir des pays émergents étaient produits à base de biomasse, la croissance stockerait du carbone, et il n'est pas absurde d'imaginer que la concentration de CO₂ atmosphérique pourrait être restabilisée à ses niveaux de concentration préindustriels, c'est-à-dire 280 ppm. En effet, au niveau global, 3 milliards de tonnes de carbone sont émises en excès par an. Il s'agit du même ordre de grandeur que le stock de la forêt française (2 milliards de tonnes de carbone, d'après l'ONF).

Et parce que l'industriel aura besoin de plus de rendement par actif foncier, et qu'il limitera au maximum les intrants d'origine fossile pour optimiser sa marge brute, il va s'intéresser aux avantages de la bio-



POUR RÉCONCILIER ENVIRONNEMENT ET CONSOMMATION, LE RÉALISME IMPOSE DE MISER SUR UNE CROISSANCE FONDÉE SUR L'EXPLOITATION DE LA BIOMASSE.

diversité (qui est le produit des 4,5 milliards d'années de R&D de la planète). En conséquence, le futur proche se réintéressera à la santé des sols détruits par des années de traitements chimiques (certes efficaces à court terme...), parce qu'un sol avec une bonne flore microbienne, fongique et autres, non seulement stocke bien mieux l'eau qu'un sol minéral (la vie est composée à 80 % d'eau), permet de meilleurs rendements agricoles, et surtout stocke jusqu'à 200 tonnes de carbone à l'hectare (notamment sous la forme de ces organismes vivants). Cette croissance est dématérialisée, consommant moins de 10 % des ressources aujourd'hui nécessaires pour satisfaire une demande. Pour abonder dans le sens des décroissants, il s'agit d'une décroissance matérielle (ou croissance dématérialisée). Mais d'une croissance économique tout de même.

* Président de BeCitizen. Il travaille sur les nouveaux enjeux pour l'entreprise de l'énergie et du climat. Professeur associé à HEC.

carnet

Philippe Soulié, président du directoire du groupe CNIM



Jusqu'ici directeur général des Constructions industrielles de la Méditerranée, il succède à la présidence à François Canellas, élu à la vice-présidence du conseil.

Philippe Soulié, 49 ans, X, MBA Insead, a été de 1979 à 1989 directeur associé chez Arthur D. Little à Cambridge (États-Unis) puis à Paris. Nommé en 1989 directeur auprès du président d'Usinor-Sacilor, Francis Mer, il devient en 1992 DG de Saft-Groupe Portable. En 1996, il prend la direction du développement du groupe GEC-Alsthom, puis il est ensuite tour à tour VP exécutif, DGA, membre du comité exécutif, et président du secteur Power-Environnement du groupe Alstom. Il a rejoint le groupe Cnim en juillet 2005.

GRUPE COLAS ► Christophe Mitridati Il a été nommé PDG de la filiale Somaro dont il était DGA depuis 2004. 45 ans,

ESTP, il est entré dans le groupe Colas en 1988, en Corse, puis fut directeur régional Antilles-Guyane de 1998 à 2004.

WEBHELP

► Julien Trotta et Matthieu Bouin

Ils sont nommés respectivement directeur des opérations et directeur des ventes. Julien Trotta, 32 ans, Essec, Insead, a débuté chez 3i France avant de rejoindre pour six ans McKinsey & Company où il était dernièrement chef de projet. Il a mené 80 % de ses missions hors de France (Japon, États-Unis, Royaume-Uni, Italie, Allemagne, Europe de l'Est), sur des problématiques globales. Matthieu Bouin, 33 ans, HEC, issu de Bossard Consultants/Gemini Consulting, a précédemment occupé des fonctions de développement commercial et marketing dans le secteur des nouvelles technologies (La Cie, Aladdino) et plus récemment dans le courtage en assurance chez Marsh & McLennan.

DELL FRANCE ► Xavier Molinié Précédemment DRH chez Gemplus, il est nommé DRH de Dell France et directeur du site de Montpellier aux côtés d'Hervé Mattan, directeur commercial petites en-

treprises et grand public. 43 ans, DEA en sciences des organisations de Dauphine, Xavier Molinié a travaillé à la CCI de Versailles (1991-1997), chez Canal + (1997-2002) et JC Decaux SA (2002-2003).

MICROSOFT FRANCE

► Céline Magret-Delord

Elle prend la direction de la division Original Equipment Manufacturers nouvellement créée. 33 ans, diplômée de l'Institut supérieur du commerce, entrée chez Microsoft en 1999 en tant que chef de produit, elle était depuis 2005 executive assistante, aux côtés d'Eric Boustouller, président.

SFIG

► Emmanuel Artur Directeur général de la division glaces de Nestlé France, il succède à Jean-Marc Tilliard à la présidence du syndicat des fabricants industriels de glaces, sorbets et crèmes glacées.

LEO BURNETT

► David Gaudry Précédemment directeur général de FCBi, il est nommé Head of Marketing Services des agences Leo Burnett et Arc, qui viennent de fusionner. 35 ans, ESG, il a débuté en 1993 chez TF1/Téléshopping,

puis fut responsable du CRM chez Conso-data (Acxiom) de 1998 à 2000. Directeur associé de Publicis Dialog de 2000 à 2003, il y était chargé de créer et gérer la division Data Intelligence spécialisée dans le CRM et les bases de données marketing.

BERWIN LEIGHTON PAISNER

► Antoine-Audoïn Maggiar

Il rejoint le cabinet d'avocats en qualité d'associé au sein de l'équipe corporate finance. Membre du comité en charge de la stratégie internationale de BLP, il aura pour mission de développer la clientèle internationale. 51 ans, avocat au barreau de Paris et Registered Foreign Lawyer auprès de la Law Society, Antoine-Audoïn Maggiar était associé de Slaughter and May-Paris depuis 1987. Il a été le premier non Britannique nommé associé au niveau mondial de Slaughter and May en 1991. Ses principaux domaines d'activité sont le droit des affaires et le droit financier, en langues anglaise et française.

RESPONSABLE

fdegan@latribune.fr
FAX : 01.44.82.16.18
TÉL. : 01.44.82.17.70